

University of Waterloo
Département d'études françaises
FR 603
Automne 2016

Particularités linguistiques du français dans les Amériques

Section	Professeur(e)	Bureau	Téléphone (519-888-4567)	Courriel	Heures de consultation
001	Svetlana Kaminskaïa	ML 344	Poste 37893	skaminsk@uwaterloo.ca	mardi, jeudi 11:30–13:30 et sur rendez-vous

Description

Ce cours traite des particularités linguistiques en français parlé dans le nouveau monde. Parmi les sujets étudiés dans ce cours il y a : la variation régionale, les changements linguistiques en cours, la politique linguistique et l'effet du contact linguistique sur l'usage et la grammaire du français. Nous parlerons également de la variation sociale et stylistique et des compétences (socio)linguistiques des élèves d'immersion en Ontario. Les particularités linguistiques des niveaux différents de la langue seront considérées : prononciation, structure des mots et des phrases, lexique. Les étudiants auront l'occasion d'apprendre des méthodes et des notions théoriques adoptées en sociolinguistique qui ont pour but d'expliquer la variation linguistique.

Objectifs du cours

- apprendre à reconnaître et à noter les particularités linguistiques des groupes francophones différents
- se familiariser avec les aspects différents de la sociolinguistique (variation régionale, sociale, etc.) et avec les approches élaborées à leur étude
- appliquer les outils de l'analyse sociolinguistique aux données du français

Œuvres à l'étude

- Articles de revues et des collectifs

Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Discussions en classe	Toute la durée du cours	15%
Résumé d'un article	Le 14 octobre	10%
Bibliographie analytique	Le 26 octobre	20%
Présentation	Dates variables	25%
Plan de dissertation	Le 9 novembre	0%
Dissertation	Le 16 décembre	30%
Total		100%

Discussions en classe : Les étudiants doivent compléter les lectures et les devoirs, et participer activement dans les activités du cours.

Résumé d'un article : Résumé d'un article portant sur une particularité linguistique d'un groupe francophone. Les étudiants peuvent chercher les articles eux-mêmes ou bien en choisir un de la liste proposée par la professeure. (500 mots, ou 1 page)

Bibliographie analytique : Ce travail vous prépare à la présentation et à la dissertation. Il s'agit d'une sélection de publications portant sur un aspect linguistique de la francophonie américaine (Canada, États-Unis, Caraïbes, etc.). La bibliographie va inclure :

- un aperçu du problème que vous étudiez, les opinions et les approches qui existent à ce sujet et de faire une conclusion à vos observations basées sur les lectures (2 pages à double interligne au max).
- les résumés de chaque livre/article de votre bibliographie (jusqu'à 1 page à double interligne pour un article et jusqu'à 2 pages pour un livre au max).
 - *4 livres d'au moins 80 pages chacun ou 6 articles (ou chapitres de livres) de 25 pages chacun en moyenne.

Présentation: Présentation sur un aspect linguistique d'un groupe francophone: problématique, approches théoriques et méthodologiques, résultats, conclusions et commentaires.

- Début et durée des présentations: à préciser, en fonction du nombre d'étudiants dans le cours

Plan de dissertation : Vous êtes fortement encouragés de discuter de votre choix du sujet de dissertation, de son plan et de la bibliographie avec la professeure.

Dissertation : Il s'agit d'un travail écrit (12pt, Times New Roman, double interligne) basé sur les lectures faites sur un aspect choisi du français dans les Amériques. La structure du travail doit inclure la problématique, un aperçu des méthodologies et approches proposées, des résultats, ainsi que les conclusions, problèmes qui persistent, commentaires). Les étudiants au doctorat sont encouragés à effectuer une recherche. Longueur : 7-10 pages plus une bibliographie.

Plan du cours

Semaine	Date	Matière Thème et Lecture à faire	Évaluations
1	14 sept	Présentation du cours; notions de base	
2	21 sept	Regard rétrospectif sur la sociolinguistique québécoise et canadienne (Thibault 2001) Assibilation en français québécois (Poirier 2009)	
3	28 sept	Dynamique du français parlé à Montréal (Blondeau 2011) Sur les traces de <i>m'as</i> (Sankoff et Thubault 2011)	
4	5 oct	Recherches sociolinguistiques sur la variabilité en français ontarien (Beniak et Mougeon 1989)	

Semaine	Date	Matière Thème et Lecture à faire	Évaluations
5	14 oct	L'anglicisation du vocabulaire dans le nord-est ontarien francophone. (Thomas 2013) À l'écoute des Franco-Ontariens (Golembeski 2011)	Résumé d'un article
6	19 oct	Le français de l'Ouest canadien (Hallion et al. 2011, Walker 2004) Convergence et divergence sociolinguistique en français laurentien: l'alternance rien que/juste/seulement/seulement que/ne. . . que (Mougeon et al. 2016)	
7	26 oct	Régularisation de l'imparfait dans certaines variétés de français parlées aux Amériques (Golembeski et Rottet 2004)	Bibliographie analytique
8	2 nov	Les parlers français oubliés de l'Amérique : le franco-minnesotain et le franco-dakotain (Papen 2006) À la recherche du français en Nouvelle-Angleterre (Salmon et Dubois 2014)	
9	9 nov	L'acquisition d'une structure traditionnelle par des enfants acadiens (Beaulieu et al. 2009)	Plan de dissertation
10	16 nov	French Immersion (Berg 2007) Pour une approche bilingue de l'enseignement (Kasparian 2007)	
11	23 nov	L'emploi du conditionnel passé en français louisianais (Rottet 2011)	
12	30 nov	L'influence de la norme émergente du créole haïtien sur les variétés vernaculaires régionales (Valdman 2004)	
Le 16 décembre			Dissertation

Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

University policies

Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4 \(https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70\)](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70). When in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the graduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm).

Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm).

Accommodation for Students with Disabilities

Note for students with disabilities: The [AccessAbility Services](#) office, located on the first floor of the Needles Hall extension (1401), collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the AS office at the beginning of each academic term.